

## JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 30 DECEMBRE 1797.

*Extrait des Nouvelles de Londres,  
du 18 Décembre.*

Leurs Majestés et les cinq princesses se sont rendues, ce matin, de Windsor à Buckingham: on les attend demain pour la procession de St-Paul, à laquelle on veut donner beaucoup d'éclat. Il paroît décidé que le prince de Galles n'assistera point à cette cérémonie: on y verra les ducs d'York et de Clarence. Le duc de Portland a publié une invitation assez singulière aux habitans de Westminster: comme ces habitans ont employé beaucoup d'huile et de suif, lors de la dernière illumination pour la victoire de l'amiral Duncan, et que le gouvernement craindrait qu'une nouvelle illumination ne les mît trop en dépense, le noble lord les invite à ne pas donner demain cette manifestation de leur allégresse.

Une tempête a causé quelques dommages, la nuit dernière. Le vaisseau de la compagnie des Indes, le *Berrington*, a quitté ses cables, et a touché le vaisseau de guerre l'*Intrépide*. Le *Dublin* a perdu un ancre. L'étendard de la grande tour du château royal de Windsor a été détaché par le vent, et emporté jusques dans le petit parc, à une grande distance. Plusieurs personnes qui croient aux signes précurseurs, regardent ce léger accident comme un funeste présage.

Les 3 pour cent consolidés sont à 48  $\frac{1}{8}$ .

*Extrait des Nouvelles de Paris,  
du 23 Décembre.**Extrait du procès-verbal de la séance du Directoire exécutif, du 1<sup>er</sup> Nivôse, au 6.*

Le ministre de l'intérieur fait part au Directoire qu'une députation du commerce de la commune de Paris sollicite l'honneur d'être

admise à son audience, et demande à lui proposer des vues patriotiques sur les mesures à prendre pour procurer au trésor public les fonds que peut exiger la descente en Angleterre, et assurer la vengeance de la France contre le gouvernement tyrannique de cette île.

Le président ordonne au ministre d'introduire la députation.

Le Directoire, accompagné du secrétaire-général, des ministres, et précédé de ses huisiers et messagers d'état, passe dans la salle de ses audiences publiques.

Un grand nombre de citoyens y attendoient sa présence. La musique militaire exécutoit l'*Hymne à la Liberté*.

La députation est introduite par le ministre de l'intérieur: elle est composée des citoyens Lecoutoux, Fulchiron l'aîné, Fulchiron le jeune, Jubié, Enfantin, Saillard, Récamier, Hupais, Marnet, Doyen, Decrétot, Charlemagne, Desprez et Barillon.

La députation est présentée au Directoire par le ministre des finances, qui annonce l'objet de la démarche des commerçans et négocians de la commune de Paris, en ces termes:

„Citoyens Directeurs, Après avoir assuré le repos du continent, vous avez pensé que, puisqu'il entroit dans les destinées de la République de ne faire la paix avec ses ennemis qu'aux portes de leurs capitales, vous deviez envoyer en Angleterre ces colonnes qui ont fixé la victoire sous leurs enseignes, ce général aussi recommandable par ses talens militaires que par ses profondes connoissances en droit public. Les négocians de Paris ont vu dans cette détermination l'augure favorable

de la liberté des mers et de la restauration du commerce; ils reconnoissent que le moment est venu de prouver à un ennemi qui fuit toujours lorsqu'on le serre de près, que les françois veulent enfin terminer une guerre qui ne se prolonge plus, que parcequ'une poignée de pirates a la barbarie de la calculer comme une spéculation, comme une chance favorable à ses intérêts. Les commerçans de la commune de Paris deviennent l'organe de l'opinion publique: chaque citoyen veut faire preuve de la confiance qu'il place dans le succès de vos mesures. Ils viennent vous demander d'inviter le corps législatif à ouvrir un emprunt dont les primes soient hypothéquées sur nos victoires. Les Romains vendirent le champ sur lequel Annibal étoit campé; mais l'histoire ne dit pas si ce peuple célèbre trouvant des ennemis obstinés, leur déclara d'avance que la guerre seroit continuée à leurs frais. Ce trait sera ajouté à nos annales. L'emprunt proposé pourra être appelé l'emprunt sur l'Angleterre; il sera rempli: la grande nation exécute tout ce qu'elle délibère. Les députés du commerce demandent à faire connoître leur vœu à cet égard: je prie le Directoire exécutif de vouloir bien les entendre.,

Le citoyen Falchiron, l'aîné, portant la parole pour la députation, dit:

„Citoyens Directeurs! Au moment où la nation françoise s'apprête à saisir corps à corps son éternelle et implacable ennemie, au moment où nos cohortes invincibles s'apprêtent à franchir la barrière presque insurmontable que la nature semble avoir mise entre nous et les orgueilleux tyrans des mers, tout ce qui porte un cœur vraiment françois et républicain se sent saisi de cet enthousiasme profond et irrésistible qui est l'ordinaire avant-coureur des événemens importants et des grands succès. Les négocians de la France entière et ceux de cette grande commune ne sauroient se dissimuler que c'est leur cause surtout que les vainqueurs de l'Italie et du Rhin vont soutenir et venger avec tant d'éclat; que c'est le commerce surtout que les insolens dominateurs avoient humilié et vouloient anéantir. Qui, dans le délire de son ambition, le gouvernement anglois avoit rêvé la ruine totale du commerce de toutes les puissances du continent; les négocians de l'Europe entière doivent se réunir et s'armer contre ce gouvernement perfide. Les négocians françois n'ont pas besoin d'un motif particulier et personnel, pour partager le sentiment sacré qui anime en ce moment toutes les âmes républicaines. Eh quoi! nous avons vu l'étendart tricolor flotter des ri-

ves du Texel jusqu'aux isles de la mer Egée; nous ne verrons sur la surface du continent que des républicains amis ou des souverains qui s'honorent de notre alliance, et l'Océan, ce père commun des richesses de l'univers; l'Océan qui doit porter notre gloire, nos arts, notre industrie dans toutes les parties du monde, l'Océan nous seroit interdit! il gémeroit asservi sous une poignée d'orgueilleux insulaires! (*La suite ci-après*).

Les députés du commerce qui se sont présentés au Directoire (dit le *Redacteur*) ont déjà offert une somme de 25 millions, et ont manifesté, dans cette occasion, un désintéressement qui caractérise le patriotisme et la probité. Lorsque le prix de l'argent est porté à un taux si haut par l'agiotage et l'immoralité, l'intérêt des 25 millions avancés au gouvernement, a été fixé, sans la moindre opposition de la part des prêteurs, à 5 pour cent par an. C'est le représentant du peuple Jubié, député de l'Isère, avantageusement connu par plusieurs maisons de commerce qu'il tenoit déjà avant la révolution, qui a le plus contribué à la conclusion de cette affaire, en déterminant par son crédit et ses manières persuasives, les plus fortes maisons de Paris, à remplir les vues du gouvernement, pour opérer avec succès l'expédition d'Angleterre; la compagnie des prêteurs a chargé ce représentant de porter au ministre des finances leur soumission, et de régler avec le gouvernement les opérations de détail relatives à cette affaire, qui fera sûrement baisser les fonds publics à Londres.

Le même journal vient de publier une lettre qui a été adressée au Directoire par deux des individus emprisonnés à Rome pour leurs opinions, et relâchés en dernier lieu, sur la demande expresse du gouvernement françois. Voici comment ils s'expriment:

„Citoyens Directeurs, En demandant au gouvernement Papal notre délivrance, vous avez rempli un acte de justice si grand et si éclatant, que les fastes de votre glorieuse République, seront forcés de vous en rendre les justes louanges qui vous sont dues. La postérité qui les lira, restera pleine d'admiration et de tendresse. La joie inexprimable que le public de toutes conditions a démontrée à notre retour, les applaudissemens qu'ils nous donnèrent, accompagnés des *evviva*, ne furent, en substance, qu'un tribut rendu à la justice de votre demande. Félicitez-vous donc d'avoir demandé notre délivrance, et d'avoir voulu l'obtenir. Quant à nous, nous vous rendons nos plus sincères remerciemens, d'avoir daigné vous intéresser en notre faveur. Disposez en tout tems, en toute circonstance, de nos volontés, de nos fortunes, de nos vies. Nous verserons bien volontiers jusqu'à la dernière goutte de notre sang, pour la gloire de votre nation.

„Nous vous appartenons à des titres bien précieux ; nous vous supplions donc de ne jamais nous priver de votre puissante protection.

Salut, respect et fraternité.

Rome, le 9 Frimaire.

Les citoyens Angelucci et Bouchard.

Voici de nouveaux détails sur la fête donnée à Buonaparte :

„La galerie du muséum central des arts a quatorze cens pieds de longueur ; la moitié de cette longueur étoit prise pour le repas civique, et l'on pouvoit s'y tourner à peine, tant étoit considérable la multitude de personnes qui la remplissoient. L'inconvénient le plus désagréable, et cependant le plus ordinaire de nos fêtes, c'est qu'à l'instant même où elles doivent commencer, rien n'est fini. Le dîner étoit fixé pour cinq heures ; à près de six, pas un lampion n'étoit allumé ; le temple de l'immortalité, qu'il avoit fallu rétablir après la chute de plusieurs machines, sortoit à peine de ses fondemens, et cinq cens ouvriers étoient occupés à travailler dans la galerie ; et malgré les ordres des inspecteurs, les travaux languissoient. Au reste, la galerie éclairée des deux côtés, par un double rang de lanternes et de lampions de couleur arrangés en festons, garnie par intervalles de transparens bien peints, ouverte par un très bel arc de triomphe, terminée par le temple de l'immortalité, occupée dans son milieu par une longue table fort bien servie, présentoit un tableau fort intéressant. Enfin, vers les huit heures, tout étoit, non pas entièrement fini, mais passablement avancé. La musique militaire a fait entendre l'air chéri de la liberté. On a vu arriver à sa suite les présidens des deux conseils, les membres du Directoire, Buonaparte, plusieurs généraux, le corps diplomatique et tous les représentans. Le héros a été placé sous l'écusson de l'armée d'Italie ; il étoit entre le président Sieyès et le directeur François de Neufchâteau. Un pétard annonçoit chaque santé ; aussitôt on voyoit sortir de la croisée qui étoit en face de Buonaparte, un transparent circulaire venant artistement se placer au dessus de la table. Sa présence étoit annoncée par une fusée. De l'un et de l'autre côté, on lisoit la santé, et dès qu'elle étoit portée, le transparent se retiroit et disparoissoit. Il y avoit 616 couverts. Le citoyen Ochs, député de Bâle, et l'ex-directeur Cisalpin Serbelloni se sont trouvés à ce banquet.

Le directoire exécutif, d'après son nouveau plan d'expédition générale contre l'Angleterre, a pris un arrêté qui ordonne que les différentes compagnies qui avoient obtenu de lui des bâtimens pour armer en course, seront tenues de restituer lesdits bâtimens dans un très-court

délai, et de les mettre à sa disposition dans les différens ports qu'il indiquera.

Le ministre de la police générale vient de faire arrêter deux brigands fameux. L'un d'eux a volé plus de 500 mille écus à la République... On le dit fournisseur.

La *Gazette Nationale* a été autorisée à reparoître, sans interruption, sous le titre de *Gazette de France*. Il paroît (dit le *Conservateur*) qu'un article de discussion, où l'auteur combattoit la réunion de la rive gauche du Rhin, avoit excité la sévérité du Directoire, qui, dans ce moment surtout, est très décidé à faire exécuter cette réunion.

Les citoyennes de la Halle, éconduites, il y a environ douze jours, de chez le général Buonaparte, ne se sont pas rebutées. Le 28 Frimaire, il étoit à déjeuner chez le citoyen Monneron, maison de Massiac. Elles vinrent lui présenter un bouquet. Il les remercia et leur dit : *Je n'accepte pas cet hommage ; car si demain l'on vous donnoit un Roi, vous lui en offririez autant.*

— Avant-hier, Sieyès a quitté la présidence du conseil des 500 ; il est remplacé par Boullai de la Meurthe, qui a réuni 112 suffrages. Le message du directoire lu dans cette séance (*voyez notre dernier No.*) a été renvoyé à une commission spéciale. Les fonds demandés par forme d'emprunt, sont de 40 millions.

Dans la séance d'hier, un membre a dénoncé un imprimé, dans lequel on a voulu faire craindre à Buonaparte pour ses jours dans le banquet civique ; on lui disoit qu'il seroit assis au milieu de ses assassins, parcequ'il y avoit dans le corps législatif des royalistes etc. — Un journal, en parlant de ce banquet, dit : *On a remarqué qu'à l'instant où Buonaparte se mettoit à table, il a fait changer couverts, assiettes, verres etc.*

De la Haye, le 21 Décembre.

Quelques provinces ont trouvé trop court le terme fixé pour le paiement des 8 pour cent qui doivent être prélevés sur les revenus de tous les habitans de notre république, et elles viennent de faire des représentations à ce sujet. La province de Hollande, qui est la plus étendue et la plus riche, a déjà approuvé et ordonné ce paiement. Les sommes que cette province fournira, seront si considérables, qu'elles suffiront seules au rétablissement de notre marine.

Le bruit se répandit, ces jours derniers, qu'une flotte angloise avec des chaloupes canonnières, s'approchoit du Texel, dans le dessein de brûler nos vaisseaux. Cette nouvelle étoit vraisemblablement dénuée de fondement ; cependant l'on fit partir aussitôt les troupes Ba-

taves qui se trouvoient dans nos environs, et on les dirigea vers les côtes. L'on a aussi fait passer des troupes françoises en Zélande, où l'on paroît craindre quelques tentatives de la part des Anglois.

*De Berlin, le 23 Décembre.*

Notre monarque continue de vivre avec cette noble simplicité qui l'a caractérisé jusqu'à ce moment; il va constamment à pied. Son auguste épouse est de la plus grande affabilité et fort populaire. Tous les prussiens se rappellent avec plaisir ces paroles de Frédéric II. *il me recommencera*; et ce qui se passe sous leurs yeux justifie déjà la prédiction de ce grand souverain. Le Roi voit tout par lui-même, il se fait instruire des plus petits détails. Le directoire général a reçu ordre de ne plus envoyer les rapports immédiats aux conseillers du cabinet, comme cela s'étoit pratiqué jusqu'à-présent; ils devront être remis à S. M. même qui les décachetera. Le monarque reçoit chaque jour le rapport du commandant de la garde du château, et il le questionne fréquemment sur son contenu. Tous ceux qui ont à lui parler sont admis, fussent-ils de la plus basse classe du peuple. Ses réponses sont toujours ce qu'elles doivent être pour concilier la bonté avec la justice, et prévenir la trop grande importunité. Il ne paroît pas que le Roi fasse de grands changemens, et encore moins qu'il les exécute avec cette précipitation qui nuit ordinairement au succès. Toutes ses résolutions portent le caractère de la plus mure réflexion. — L'administration du tabac vient d'être supprimée.

Le Roi vient de faire remettre en liberté tous les gentilshommes de la Prusse Méridionale, qui avoient été condamnés à la détention dans une forteresse, à la suite de l'insurrection qui eut lieu en 1794.

*Du Bas-Elbe, le 22 Décembre.*

Le ministre de Prusse près du cercle de la Basse-Saxe, en remettant le 8 de ce mois ses nouvelles lettres de créance au sénat de Hambourg, a déclaré que Sa Majesté avoit appris avec un juste mécontentement que l'on supposoit à la Prusse des vues sur les villes anseatiques, qui mettroient leur indépendance dans le danger le plus imminent. Que S. M. lui a en conséquence ordonné de contredire formellement ces bruits, en déclarant au sénat qu'à la vérité il avoit été fait au cabinet Prussien des propositions de cette nature, mais qu'il les avoit rejetées avec le mépris qu'elles méritoient, et que l'on pouvoit être assuré qu'il feroit tout son possible pour

maintenir Hambourg et les autres villes anseatiques dans leur existence actuelle comme parties intégrantes de l'Empire, et les protégeroit avec énergie contre toute espèce de violence.

La même déclaration a été faite aux sénats des autres villes anseatiques.

*De Ratisbonne, le 26 Décembre.*

Dans sa nouvelle lettre de représentations à S. M. l'Empereur, la diète se réfère itérativement à l'assurance donnée dans le décret de commission impériale, qu'un armistice avoit été conclu par S. M. pour l'Empire sur la base de l'intégrité du corps germanique; ce qui se trouve maintenant contredit par les manifestations des ministres françois, qui ne veulent point entendre parler d'armistice, avant la remise de Mayence, et en général ne veulent point reconnoître d'intégrité de l'Empire. La diète prie S. M. L. de prendre des mesures énergiques à ce sujet, et d'éclaircir tous ces faits.

C'est au 8 Janvier qu'a été fixée la délibération sur les changemens à faire aux pleins-pouvoir des députés de l'Empire. L'on a expédié des estafettes pour aller chercher les instructions.

*De Rastadt, le 27 Décembre.*

La députation de l'Empire a tenu aujourd'hui une nouvelle séance, qui a duré jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

On assure que le général en chef Hatri persiste à vouloir occuper Mayence; qu'il ne veut pas même entrer en capitulation avec le gouverneur Mayençois, mais qu'il exige la remise pure et simple de cette place. Cet événement cause ici la plus vive affliction.

*Des bords du Mein, le 29 Décembre.*

Une feuille allemande rapporte (dans un article d'Aschaffenbourg) que le 24 dans l'après-midi, l'adjudant du général françois Mortier vint pour la seconde fois dans cette ville, et qu'ayant été introduit près de S. A. l'Electeur de Mayence, il lui dit qu'il étoit chargé de demander à S. A. *si Elle vouloit remettre la forteresse de Mayence aux françois, ou non?*... L'Electeur répondit que cette affaire ne lui étoit point personnelle, mais qu'elle concernoit l'Empire. Cependant le général ayant insisté, S. A. fit une réponse négative. L'adjudant s'étoit à peine éloigné, qu'il arriva un courrier de Rastadt avec l'avis que le congrès de l'Empire avoit consenti à ce que les françois prissent possession de Mayence. On en fit part à l'instant à l'officier françois, qui étoit encore à Aschaffenbourg.

Le corps de troupes imperiales qui s'est mis en marche le 18 pour entrer en Italie, est composé de 49 bataillons, 16 compagnies et 12 divisions de cavalerie; il marche sur trois colonnes commandées par M. le général d'artillerie comte de Wallis et les généraux Kerpen et Hotze.